



INTERIOR MINISTERS

MINISTRES
DE L'INTÉRIEUR



Pour
un monde
plus sûr.

RÉUNION DES
MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7
— 4-5 AVRIL 2019, PARIS

DOSSIER DE PRESSE



ÉDITO

Penser pouvoir relever seuls les défis actuels pour notre sécurité, ce n'est pas seulement une illusion, c'est un grave danger.

Le terrorisme frappe partout, toujours et attaque nos valeurs démocratiques.

Internet devient trop souvent le support des discours de haine et de la radicalisation. Les trafics sévissent dans tous les Etats, les réseaux de passeurs se jouent de nos frontières et exploitent la misère humaine.

Face à ces défis, notre réponse doit être déterminée, puissante et coordonnée : c'est toute l'ambition de cette réunion des ministres de l'intérieur du G7 qui se tiendra jeudi et vendredi à Paris.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a eu l'occasion de rappeler, ces dernières semaines encore, sa volonté de défendre un multilatéralisme fort. Ce n'est pas par idéologie, c'est par volonté d'action et de solution.

Ceux qui entretiennent la division sont les fossoyeurs de notre sécurité. Le chacun pour soi, c'est la passivité face aux menaces.

« Le chacun pour soi, c'est se condamner à la faiblesse et l'impuissance face à la criminalité ou au terrorisme. »

Avec Laurent Nuñez, nous aurons l'honneur d'accueillir nos homologues allemand, canadien, américain, italien, japonais et britannique ainsi que le Commissaire européen à la sécurité et aux migrations, le Coordonnateur européen pour la lutte contre le terrorisme et le Secrétaire général d'Interpol. Cette réunion ministérielle sera l'occasion de trouver, ensemble, les meilleures réponses pour une coopération plus étroite et plus efficace, notamment pour mieux lutter contre le terrorisme.

Nous travaillerons aussi sur ses conséquences et la réponse internationale à adopter. Le terrorisme est la mère de toutes les menaces, et nous le combattons de toutes nos forces.

Nous aborderons également la question des flux migratoires et deux de nos homologues africains, qui représenteront les pays du Sahel, sont invités à participer à nos échanges.

« Nous montrerons que l'intelligence collective doit prendre le pas sur les reculs individuels. »

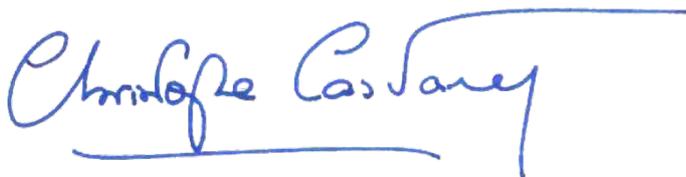
J'ai souhaité par ailleurs que ce sommet soit l'occasion d'aborder, avec nos partenaires, les menaces nouvelles mais tout aussi réelles qui pèsent sur nos sociétés.

Nous aurons ainsi l'occasion de recevoir les représentants des grands groupes du numérique, Google, Twitter, Facebook et Microsoft, et d'avancer sur la question de l'utilisation d'internet à des fins terroristes ou extrémistes.

J'ai choisi, enfin, de placer la question de la criminalité environnementale au cœur de nos débats. Ses conséquences sont trop lourdes en termes de biodiversité, de santé publique, de sécurité internationale : à l'heure de l'urgence climatique, elle ne peut pas et ne doit pas être une question de second plan.

Cette réunion des ministres de l'intérieur est une opportunité exceptionnelle de faire avancer notre sécurité globale. Nous devons nous montrer à la hauteur des défis et des attentes de nos peuples. J'ai confiance en cette réunion, elle sera celle de l'action et de la coopération pour un monde plus sûr.

Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur de la République française





LE G7 : DES VALEURS COMMUNES ET UNE VOLONTÉ DE SE COORDONNER

Le G7, ou groupe des 7, réunit sept pays : **l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, et le Royaume-Uni.**

L'Union européenne est également associée aux travaux du G7 depuis 1977. Ensemble, ils représentent **40% du PIB mondial et 10% de la population mondiale.** Particularité du groupe : il n'a ni existence juridique, ni secrétariat permanent, ni membre de droit.

Chaque année la présidence est assurée par un des sept États, qui fournit les moyens nécessaires aux travaux du groupe et définit les grandes orientations.

Le G7 est né de la volonté de se coordonner pour faire face au premier choc pétrolier en 1975.

Depuis, le G7 se réunit chaque année au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour parler de paix et sécurité, lutte contre le terrorisme, développement, éducation, santé, environnement et changement climatique par exemple. Autant de sujets qui impliquent les différents acteurs et nécessitent des réponses communes.

Les pays du G7 partagent un socle de valeurs communes : **la démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, le libre marché, le respect du droit international.**

Les priorités de la présidence française du G7 pour le Sommet de Biarritz

La France assure la présidence du G7 depuis le 1er janvier 2019. Elle prend le relai du Canada, hôte du Sommet en 2018, et confiera la présidence du G7 aux États-Unis l'an prochain.

Le sommet de Biarritz qui se tiendra du 24 au 26 août constituera le point d'orgue de la présidence française du G7.

Cinq grandes priorités ont été retenues pour ce sommet :

- la lutte contre les inégalités de destin, en mettant l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès à l'éducation et à des services de santé de qualité ;
- **la réduction des inégalités environnementales** grâce à la mobilisation de financements accrus en faveur du climat et à la conduite d'une transition écologique juste, centrée notamment sur la

préservation de la biodiversité et des océans ;

- la promotion de politiques commerciales, fiscales et de développement plus justes et équitables ;

• **l'action pour la paix, contre les menaces sécuritaires et le terrorisme qui déstabilisent les fondations de nos sociétés** ;

- l'exploitation de manière éthique et centrée sur l'humain des opportunités offertes par le numérique et l'intelligence artificielle.

Le sommet du G7 sera par ailleurs marqué par un partenariat renouvelé avec l'Afrique, en mettant en avant trois priorités : I) la création d'emploi durable II) l'appui à l'entrepreneuriat, en particulier féminin et III) l'amélioration et la prévisibilité des conditions favorables à l'investissement.

En lien avec ses partenaires du G5 Sahel, le G7 adoptera par ailleurs une initiative en faveur du Sahel qui reposera sur l'élargissement des soutiens à l'Alliance pour le Sahel, mais aussi l'accroissement des efforts en faveur du développement humain par l'éducation et la santé. L'amélioration des perspectives économiques et la résilience aux chocs, et le **renforcement de la lutte contre les trafics** viendront compléter nos efforts pour soutenir cette région.



LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7

Plusieurs réunions ministérielles du G7 vont jalonner la présidence française pour préparer et accompagner le sommet de Biarritz, dont une réunion des ministres de l'Intérieur.

La réunion des ministres de l'Intérieur se tiendra les 4 et 5 avril à Beauvau, sous la présidence de Christophe Castaner.

Elle a vocation à permettre une concertation, une coordination, un échange d'orientations

et de bonnes pratiques sur plusieurs thématiques qui sont au cœur des priorités de la présidence française du G7.

Elle s'inscrit par ailleurs en partie dans la continuité des échanges engagés par les ministres de l'Intérieur sous présidence italienne du G7 en 2017 et sous présidence canadienne en 2018.

Enfin, les discussions s'appuieront également sur les travaux conduits par le Groupe Lyon-Rome, un forum d'experts du G7 qui se réunit deux fois par an et dont la réunion de Paris du 6 au 8 mars a contribué à préparer les échanges au niveau ministériel.

1/ État et gestion de la menace

Comme c'est l'habitude désormais, les ministres de l'Intérieur auront un temps d'échange dédié à une évaluation de l'état de la menace terroriste et de sécurité dans les pays du G7. C'est le Directeur général de la sécurité intérieure, M. Nicolas Lerner, qui introduira la discussion.

Cet échange permettra aux ministres d'évoquer les modalités de gestion de la menace terroriste qui pèse sur chacun des pays du G7, mais aussi de faire part de menaces spécifiques auxquelles ils feraient face.



2/ Lutte contre l'emploi d'internet à des fins terroristes et d'extrémisme violent

L'attentat de Christchurch, perpétré le 15 mars 2019, a pu être visionné 200 fois pendant sa diffusion en direct, et 4000 fois au total sur la plateforme utilisée, avant sa suppression. En 30 minutes de présence en ligne sur le support d'origine, ce contenu terroriste a toutefois été dupliqué et enregistré des milliers de fois. Selon Facebook, 1,5 millions de copies de l'attaque ont été supprimées en 24 heures.

De façon plus générale, internet est aujourd'hui largement utilisé à des fins terroristes, que ce soit pour recruter, communiquer, informer, revendiquer ou diffuser des images de barbarie. Les parcours de radicalisation de terroristes témoignent aujourd'hui quasi-systématiquement d'un rôle clef de l'internet. Face à ce défi, les grandes entreprises de l'internet ont pris des mesures pour identifier les contenus radicaux ou terroristes, empêcher automatiquement leur mise en ligne lorsqu'ils sont déjà identifiés, ou assurer leur retrait rapidement après signalement. Ces grandes entreprises échangent sur leurs pratiques pour lutter contre ces contenus dans le cadre du « Forum global de l'Internet contre le terrorisme » (GIFCT). Cette initiative spontanée ne réunit toutefois qu'une douzaine des principales plateformes (Facebook, Microsoft, Twitter, Google, Instagram, LinkedIn...). L'effectivité des retraits rapides de contenus reste par ailleurs très variable entre plateformes.

C'est pourquoi certains pays ont choisi de légiférer pour imposer aux entreprises de l'Internet une obligation de retrait dans un temps aussi limité que possible après signalement. La France, l'Allemagne et le Royaume Uni ont ainsi appelé la Commission à proposer une législation européenne pour assurer le retrait rapide de contenus terroristes. La négociation de cette législation est actuellement en cours de finalisation entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE. L'objectif de la France est sa promulgation avant la fin de cette législature européenne.

D'autres partenaires du G7 sont plus réservés s'agissant d'une approche législative et privilégient une approche strictement coopérative et de dialogue avec

les plateformes internet. C'est notamment le cas des Etats-Unis, où la plupart des grandes entreprises de l'internet ont établi leur siège. Au nom de la liberté d'expression, il ne leur est par ailleurs possible de retenir qu'une interprétation restrictive des contenus terroristes.

Lors de la réunion ministérielle du G7, les ministres évalueront non-seulement leurs pratiques respectives, y compris à l'aune de l'attentat de Christchurch, mais auront par ailleurs l'occasion d'échanger avec les représentants des plus grandes sociétés de l'Internet (Google, Microsoft, Twitter, Facebook), qui seront représentées au niveau des directeurs affaires publiques/lutte contre le terrorisme.

Les thématiques d'accès aux preuves électroniques et à la coopération internationale entre États et avec les plateformes seront également évoquées.

3/ Gestion des combattants terroristes étrangers et de leurs familles

La prise de l'enclave de Baghouz par les Forces démocratiques syriennes, soutenues par la coalition internationale, a marqué la fin de l'emprise territoriale de Daech. L'organisation subsiste désormais au travers de cellules dormantes éparses et reste une menace forte pour la paix. En revanche, ses combattants ne contrôlent plus de territoires. Bon nombre d'entre eux sont actuellement détenus par les forces kurdes. Leurs familles sont en partie retenues dans des camps de déplacés.

La question de la gestion de ces combattants terroristes étrangers (CTE) et de leurs

familles se pose désormais. Différentes approches sont actuellement évoquées. Les Etats-Unis encouragent les pays d'origine à reprendre en charge ces personnes. Les Kurdes évoquent la possibilité d'une juridiction pénale internationale implantée dans la région. Les Irakiens assurent la judiciarisation de ceux qui sont passibles de poursuites pour des activités conduites sur le sol irakien. Le Royaume uni a prononcé un certain nombre de déchéances de nationalité. La France pour sa part privilégie un traitement juridictionnel des CTE dans la région. L'Irak conduit ainsi plusieurs procédures pénales contre des ressortissants français.



Parallèlement, la France a rapatrié et accueilli sur son territoire les jeunes enfants orphelins de parents français ayant combattu pour Daech.

Dans le contexte du retrait américain annoncé, des tensions entre la Turquie et les forces kurdes, le régime de Damas et les forces kurdes, et les équilibres mouvants entre Turquie, Syrie et Russie, une coordination entre partenaires du G7 est nécessaire pour promouvoir ensemble des options qui empêchent une éventuelle dispersion des CTE et de leurs familles, notamment à la faveur de possibles mouvements migratoires qui pourraient résulter d'offensives militaires dans la région. La thématique de la gestion des CTE avait déjà été évoquée entre ministres de l'Intérieur du G7 les années passées. Elle revêt toutefois une acuité nouvelle après la

chute de Daech et dans le contexte du retrait américain annoncé.

4/ Lutte contre le trafic de migrants et les réseaux de passeurs



Les mouvements migratoires irréguliers concernent actuellement tous les continents. On les observe d'Amérique centrale en direction de l'Amérique du Nord, d'Afrique de l'Est et de l'Ouest vers l'Europe, ou encore de certaines régions d'Asie en direction de l'Australie. Dans ce contexte, les réseaux de trafiquants de migrants prospèrent.

Le trafic de migrants, tel que défini par le Protocole contre le trafic illicite de migrants additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, « désigne le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État ».

Le trafic de migrants est aujourd'hui organisé en grande partie par des réseaux de passeurs, qui sont des organisations criminelles alimentant des filières d'immigration irrégulière par la fourniture de faux documents, l'emploi illégal, ou la traite des êtres humains. Ces groupes criminels sont souvent transnationaux et organisent les flux d'immigration irrégulière entre les

pays d'origine, de transit, et de destination, en recourant à des procédés mafieux (promesses mensongères, confiscation de documents, transport et hébergement dans des conditions inhumaines et dangereuses, usage d'armes, intimidation, séquestration). Ces organisations ont généré un revenu de près de 7 milliards de dollars en 2016 selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Parallèlement, ils sont responsables de plus de 8000 morts cette même année selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Dans le contexte de la mondialisation, les réseaux de passeurs prospèrent en raison des déséquilibres entre les pays en situation de conflit ou en développement d'une part, et les pays développés et stables, y compris les pays du G7, d'autre part. Ils se nourrissent de l'espoir des migrants de rejoindre un territoire sur lequel ils pourront chercher à obtenir la protection internationale, ou plus simplement bénéficier de conditions de vie plus favorables. Réfugiés et migrants économiques se mêlent indifféremment dans les réseaux d'immigration irrégulière.

L'Europe a connu une crise migratoire importante en 2015, causée par une crise sécuritaire et humanitaire au Levant qui a jeté près de 2 millions d'hommes, femmes et enfants sur la route de l'exil, s'en remettant quasi-systématiquement à des réseaux de passeurs sans scrupules. Depuis, les flux migratoires à destination de l'Europe et les réseaux de passeurs ont évolué, alimentant une immigration irrégulière majoritairement originaire d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb.

Le Sahel, région déjà fragilisée par divers trafics illicites (armes, stupéfiants, contrebande...), a connu un essor important des réseaux de passeurs pour convoier illégalement un nombre grandissant de migrants en direction de la Méditerranée et de l'Europe, selon différentes routes évoluant au gré des mesures de contrôle prises à l'un ou l'autre des points de passage.

Alors que les réseaux de trafiquants génèrent peur, violences et souvent la mort pour ceux qui s'en remettent à eux, les actions pour leur démantèlement doivent être renforcées.

La France avait appuyé la tenue d'une rencontre entre États membres de l'UE et États d'Afrique de l'Ouest sur la coordination de la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, qui s'était tenue à Niamey le 16 mars 2018. Les échanges avaient souligné la nécessité pour les pays du Sahel de mieux se coordonner pour démanteler les réseaux de passeurs. La rencontre avait également mis en exergue l'importance d'un appui technique et financier des pays de destination.

Alors que la présidence française du G7 fait de la région du Sahel l'une de ses priorités, la discussion entre ministres de l'Intérieur aura vocation à mobiliser l'ensemble des partenaires du G7 autour de l'importance d'apporter un appui aux pays d'origine et de transit, en particulier au Sahel, pour lutter contre les réseaux de passeurs.

M. Mohamed Bazoum, ministre de l'Intérieur du Niger (présidence sortante du G5 Sahel), et M. Ousséni Compaoré, ministre de la sécurité du Burkina Faso

(présidence actuelle du G5 Sahel) sont invités à participer à l'échange avec les ministres de l'Intérieur du G7.

5/ Lutte contre la criminalité environnementale



Notre planète offre, à travers ses écosystèmes, des sources de subsistance, de développement et de revenus. Le caractère durable des ressources naturelles pour nos économies et de notre production alimentaire dépendent toutefois de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. C'est pourquoi des normes de droit local, national et international, dont plus de 300 conventions ou traités multilatéraux, contribuent aujourd'hui à assurer la préservation de notre environnement.

Des activités illégales conduisent malheureusement à porter directement atteinte à notre environnement : l'exploitation forestière illégale et la déforestation, la pêche illégale, l'exploitation minière illégale et le commerce illégal de minerais, le déversement et le commerce illégal de déchets dangereux et toxiques, et le commerce illégal et le braconnage d'animaux et de plantes sauvages. Il s'agit là des principales activités qualifiées de criminalité environnementale.

Selon un rapport conjoint d'Interpol et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) de 2018, la criminalité environnementale serait la troisième activité criminelle la plus lucrative, après le trafic de drogue et la contrefaçon. Elle générerait entre 110 et 281 milliards de dollars par an, captés par des réseaux criminels, privant l'économie légale, en particulier des pays de développement, de montants évalués 11 et 28 milliards de dollars par an en fiscalité.

Transnationale par nature, la criminalité environnementale s'organise au-delà des frontières et touche tous les pays, qu'ils soient à la fois pays source, de transit ou de destination de ces trafics. Outre les conséquences financières pour les États et le secteur privé, la criminalité environnementale porte atteinte à la biodiversité et aux milieux naturels, aux ressources des populations, ainsi qu'à la santé publique, et ce faisant met en péril la sécurité internationale. Elle peut aussi contribuer directement au financement de groupes armés, voire de groupe terroristes, comme l'a par exemple relevé le Conseil de Sécurité des Nations Unies s'agissant des

conflits en République démocratique du Congo ou en Somalie.

La communauté internationale se mobilise pour lutter contre la criminalité environnementale, notamment dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES), de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, mais aussi à travers les organes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et la Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale, ou encore Interpol. Ces cadres ne traitent toutefois que partiellement la criminalité environnementale et leur mise en œuvre est inégale.

L'objectif de la discussion sera par conséquent d'appeler l'attention des ministres du G7 sur l'importance croissante de cette problématique, qui concerne chacun des pays du G7, et qui doit susciter une réaction renforcée, à la fois pour préserver la planète et pour lutter contre la criminalité organisée.

La grille de
l'Hôtel de Beauvau,
qui accueillera
la réunion



LES ENGAGEMENTS DE PARIS

A l'exception de l'état de la menace, toutes les thématiques traitées par les ministres feront l'objet de livrables, négociés en amont de la réunion ministérielle. Ces documents énumèreront les engagements pris

conjointement par les participants à la rencontre.

Les « engagements de Paris » devraient pouvoir être diffusés et publiés à l'issue de la réunion ministérielle, vendredi 5 avril.

Réunions bilatérales

Il est prévu qu'en marge de cette rencontre ministérielle du G7, le ministre de l'Intérieur s'entretienne avec plusieurs de ses homologues, en particulier les ministres de l'Intérieur d'Allemagne, du Burkina Faso, du Canada, des États-Unis, d'Italie, du Niger et du Royaume Uni.

TROMBINOSCOPE DES PARTICIPANTS

Membres du G7



RALPH GOODALE 
Ministre canadien
de la Sécurité publique
et de la Protection civile



HORST SEEHOFER 
ministre fédéral allemand
de l'Intérieur,
de la construction
et du territoire



KIRSTJEN NIELSEN 
Secrétaire à la
Sécurité intérieure
des États-Unis



MATTEO SALVINI 
Vice-président
du Conseil, ministre
de l'Intérieur de la
République italienne



CHRISTOPHE CASTANER 
Ministre de l'Intérieur
de la République française



SAVID JAVID 
Ministre
de l'Intérieur
du Royaume-Uni



MITSUHIRO MATSUMOTO 
Commissaire
général-adjoint
du Japon



**DIMITRIS
AVRAMÓPOULOS** 
Commissaire européen
aux migrations, aux affaires
intérieures et à la citoyenneté



GILLES DE KERCHOVE 
Coordinateur
européen pour la lutte
contre le terrorisme

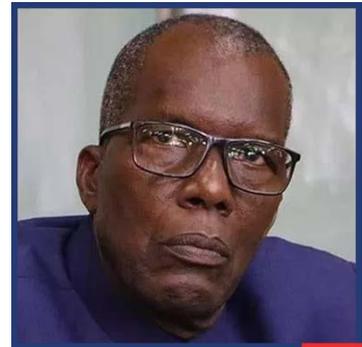
Invités de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7



JÜRGEN STOCK
Secrétaire
général
d'INTERPOL



MOHAMED BAZOUM
Ministre d'État nigérian
Ministre de l'Intérieur,
de la sécurité publique, de la
décentralisation et des
affaires coutumières et
religieuses



OUSSÉNI COMPAORÉ
Ministre de la sécurité
du Burkina Faso



Hauts-représentants des GAFAM



NATHANIEL GLEICHER
Directeur de la Cyber-sécurité
de Facebook



ERIN SALTMAN
Directrice
du contre-terrorisme
de Facebook



KARAN BHATIA
Vice-président en charge de la
politique publique
et affaires institutionnelles
de Google



SINEAD MCSWEENEY
Vice-présidente
en charge de la
politique publique
de Twitter



JOHN FRANCK
Vice-président en charge
des affaires institutionnelles
et européennes
de Microsoft





Le jardin de
l'Hôtel de Beauvau,
où sera organisée
la photo de famille

ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME

JEUDI 4 AVRIL 2019

- 10h00 – 11h45** **ENTRETIENS BILATERAUX**
Hôtel de Beauvau / Hôtels
- 11h45 – 12h15** **ACCUEIL OFFICIEL DES DELEGATIONS**
Cour d'honneur de l'Hôtel de Beauvau
- 12h15 – 12h30** **OUVERTURE DE LA REUNION DES MINISTRES**
Allocution d'ouverture par le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner
Hôtel de Beauvau
- 12h30 – 14h30** **DEJEUNER DE TRAVAIL SUR « LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS ET LES RESEAUX DE PASSEURS »**
En présence des ministres de l'Intérieur du Niger et du Burkina Faso
Hôtel de Beauvau

- 14h30 – 14h40** **PHOTO DE FAMILLE**
Jardin de l’Hôtel de Beauvau
- 14h40 – 15h00** **ENTRETIENS BILATERAUX**
Hôtel de Beauvau
- 15h00 – 16h30** **SESSION DE TRAVAIL SUR « L’ÉTAT ET LA GESTION DE LA MENACE »**
Présentation introductive sur l’état de la menace par le Directeur général de la Sécurité intérieure français (DGSi)
Hôtel de Beauvau - Salle des fêtes
- 16h30 – 17h00** **PAUSE - POSSIBILITÉ D’ENTRETIENS BILATERAUX**
- 17h00 – 18h00** **SESSION DE TRAVAIL SUR « LA LUTTE CONTRE L’EMPLOI DE L’INTERNET A DES FINS TERRORISTES ET D’EXTREMISME VIOLENT » - PARTIE 1**
Hôtel de Beauvau - Salle des fêtes
- 18h00 – 19h30** **SESSION DE TRAVAIL SUR « LA LUTTE CONTRE L’EMPLOI DE L’INTERNET A DES FINS TERRORISTES ET D’EXTREMISME VIOLENT » - PARTIE 2**
En présence des représentants des entreprises de l’Internet
Hôtel de Beauvau - Salle des fêtes
- 19h30 – 21h00** **COCKTAIL**
- 21h00 – 21h15** **ARRIVEE AU PALAIS DE LA LEGION D’HONNEUR**
Brève présentation des différentes décorations des pays du G7
Palais de la Légion d’honneur
- 21h15 – 23h00** **DÎNER DE TRAVAIL SUR « LA GESTION DES COMBATTANTS TERRORISTES ETRANGERS ET DE LEURS FAMILLES »**
Palais de la Légion d’honneur
- À partir de 23h** **TRANSFERT DES DÉLÉGATIONS VERS LEURS HÔTELS**

VENDREDI 5 AVRIL 2019

- 8h00 – 10h00** **ENTRETIENS BILATÉRAUX**
Hôtel de Beauvau
- 10h00 – 11h30** **SESSION DE TRAVAIL SUR « LA LUTTE CONTRE LA
CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE »**
Hôtel de Beauvau – Salle des fêtes
- 11h30 - 12h00** **CONFÉRENCE DE PRESSE**
Hôtel de Beauvau
- À partir de 12h** **DÉPART DES DELEGATIONS**



RÉUNION DES
MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7
— 4-5 AVRIL 2019, PARIS

CONTACT PRESSE

Service de presse du
ministre de l'Intérieur
sec1.pressecab@interieur.gouv.fr
+33 1 49 27 38 53